

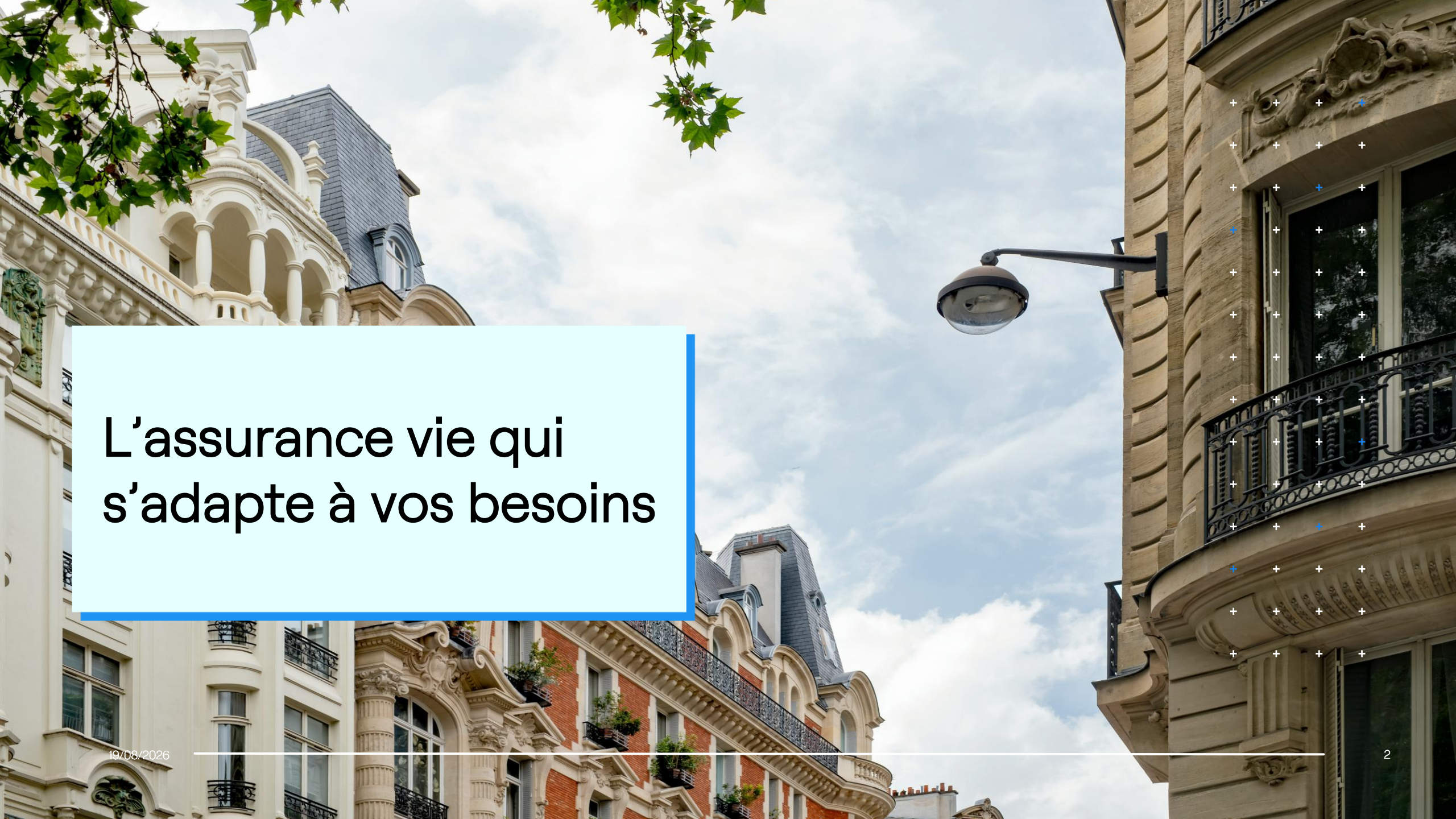


L'assurance-vie flexible et unique pour épargner, investir et transmettre, à chaque étape de votre vie.

Eres La Vie

Une solution 100 % digitale, sur mesure, conçue par Eres Assurances, spécialiste indépendant de l'épargne longue, et assurée par Spirica, filiale du groupe Crédit Agricole.





L'assurance vie qui s'adapte à vos besoins

Eres La Vie, l'assurance vie personnalisée

Accessibilité

- Contrat accessible dès 500 € de versement à l'adhésion
- Possibilité de versements libres programmés à partir de 150 € /mois
- Arbitrages possibles à tout moment et 1 arbitrage gratuit par an
- Frais de gestion réduits en cas d'option pour la Gestion Pilotée
- Investissement sur des produits structurés ou en Private Equity à partir de 1 000€

Diversification

- Gamme financière riche, premium sélectionnée par Eres et diversifiée :
 - Fonds incluant notamment les fonds en multigestion et les fonds thématiques d'Eres Gestion
 - Offre de produits structurés (EMTN) régulièrement renouvelée
 - Private equity (FCPR)
 - Epargne immobilière (SCPI, SCI)
 - ETF et ETC
 - Titres vifs
- 1 Fonds Euro Nouvelle Génération et 1 Fonds Euro Objectif Climat

Souplesse

- La souplesse dans le choix des options financières et des garanties attachées à l'adhésion
- Plusieurs modes de gestion disponibles et cumulables : Gestion Libre, Gestion Pilotée à Horizon, Gestion Pilotée Profilée et Gestion Pilotée à Désensibilisation
- Versements libres programmés cumulables avec tous les modes de Gestion Pilotée
- Avances / rachats programmés possibles

Impact

- 13 profils de gestion pilotée avec des options d'orientation immobilière et/ou thématique
- 14,75% des supports sont labellisés ISR, Greenfin ou Finansol
- Fonds Euro Objectif Climat, le 1er du marché classé « Article 9 » dédié à la lutte contre le réchauffement climatique.*
- Eres gestion reverse 1% des frais de gestion directs du fonds Eres Multi ISR Environnement, disponible dans Eres La Vie, au collectif 1% pour la Planète

Pour les autres caractéristiques du contrat (frais, options, modes de gestion...) et des fonds, veuillez consulter le Document d'Information Clé, la notice d'information du contrat et l'annexe financière.

Risque de perte en capital – Rendement non garantie – Placement long terme – Fiscalité soumise à évolution légale

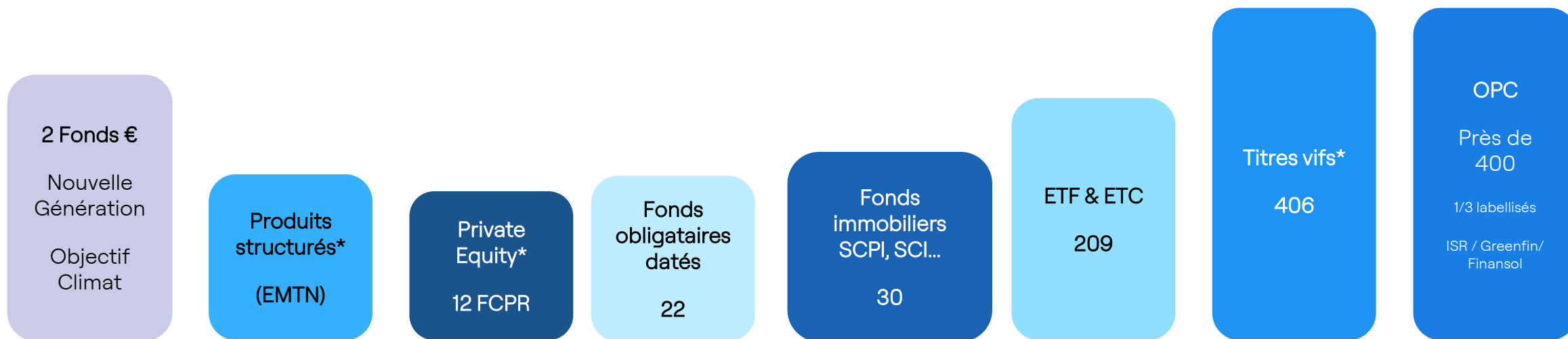




Une gestion libre sur mesure

Une gestion libre 100% patrimoniale et flexible en constante évolution

Gestion Libre : Construisez avec votre conseiller votre allocation sur mesure **avec plus de 1000 supports**



Les montants investis sur des supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital. Ils ne sont pas garantis par l'assureur et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Avant tout investissement, il est recommandé de s'assurer de l'adéquation de ce type de support au profil de risque et aux objectifs de l'épargnant. Vous êtes invité à consulter les documents d'information (Document d'information Clé, Notice d'information et) présentant l'ensemble des caractéristiques, des risques et des frais afférents à l'investissement avant toute décision d'investissement

**Accessible dès 1000€ investi*

Pour plus d'informations en matière de durabilité, cliquez sur le lien suivant : [Publication d'information en matière de durabilité - Spirica](#)

Des gammes thématiques

Gamme ISR by Eres Gestion

- 6 FCP Eres Gestion labélisés ISR
- depuis 2022, nos 6 FCP ont obtenu le label ISR, ces supports sont investis à plus de 90% sur des sous-jacents ISR.
- **Un maintien dans le temps**, en 2025 la gamme de fonds Eres Gestion renouvelle le label ISR sous le nouveau référentiel V3
- Toutes les gestions pilotées sont ISR.

Gamme Souveraineté Européenne

- 28 Supports
- 6 Thématiques : Industrie, énergies renouvelables, Alimentation, Santé, Services Informatiques, Défense –Aéronautique–Espace
- Diversité des supports , ETF, Titres Vifs, FPS (Fonds Professionnels Spécialisés)

Gamme Economie Réelle

- 14 supports disponibles couvrant 4 classes d'actifs – capital-investissement, dette privée, infrastructures (dont 1 fonds labellisé Greenfin) et fonds diversifiés ;
- Liquidité assurée par Spirica
- Une diversification renforcée : des thématiques couvrant l'ensemble des secteurs et zones géographiques, avec des stratégies variées ;
- Un engagement dans la transition : notamment via deux fonds Infrastructure, permettant d'investir dans les transports, l'énergie et les infrastructures vertes



Pour plus d'informations en matière de durabilité, cliquez sur le lien suivant : [Publication d'information en matière de durabilité – Spirica](#)

Ces fonds peuvent être soumis à des risques de sous-performance, d'illiquidité et de concentration sectorielle ou géopolitique. Investir comporte un risque de perte en capital.

Pour les autres caractéristiques du contrat (frais, options, modes de gestion...) et des fonds, veuillez consulter le Document d'Information Clé (DIC), la notice d'information du contrat et l'annexe financière.



Une gestion pilotée à la carte



Reposez-vous sur l'expertise d'Eres avec la **gestion pilotée**

Qu'est-ce que la gestion pilotée de mon Assurance Vie ?

- La gestion pilotée est un mode de gestion proposant un pilotage automatique et individualisé de vos placements en suivant une allocation prédéfinie.
- Toutes les gestions pilotées ont une dimension ISR (Investissement Socialement Responsable).

Définissez votre profil investisseur

- **Choisissez** votre profil de gestion : Prudent, Équilibré, Offensif en fonction de votre appétence au risque.
- **Cumulez** plusieurs profils de gestion pilotée, avec de la gestion libre pour diversifier votre épargne.

Avec Eres trouvez la gestion pilotée **qui vous correspond**

La gestion pilotée ne constitue pas une garantie de performance. Le profil sélectionné doit être révisé régulièrement en fonction de l'évolution de la situation de l'adhérent.

Risques : perte en capital, liquidité, crédit.

La gestion pilotée chez Eres est accessible

- **Simplicité** : vous pouvez toujours mettre un terme à la gestion pilotée et transférer vos avoirs vers la gestion libre.

Une approche profilée

- **Agrémentez** à 30% vos profils de gestion pilotée sur 3 thématiques : **Immobilière**, **Technologique (IA, Bigdata,...)** et **Private Equity**

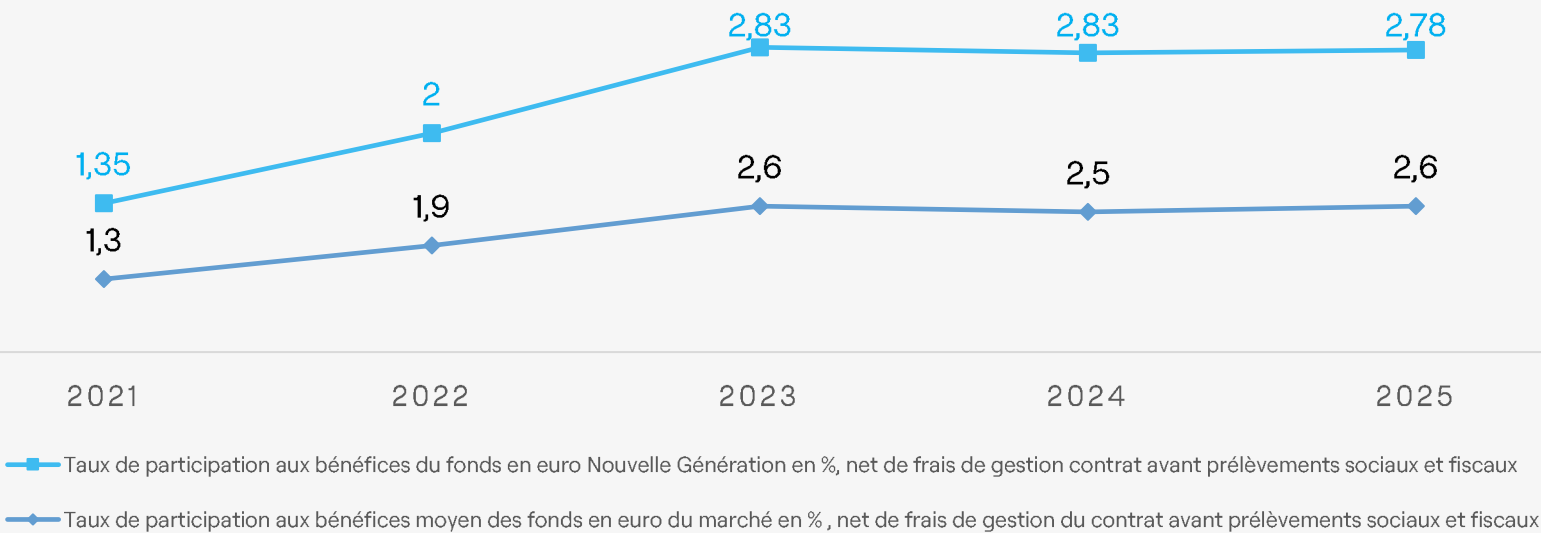
A cozy indoor scene featuring a black wood-burning stove on the left with a fire inside. In the foreground, a person's feet wearing light-colored knitted socks are visible. The background shows a large window with a view of a mountain landscape. A blue and white striped cushion is on the right.

Profitez de deux fonds en
euros pour plus de choix

Fonds Euro Nouvelle Génération

Spirica présente son fonds euro« Nouvelle Génération » qui a pour objectif de servir un rendement supérieur aux fonds en euros traditionnels*.

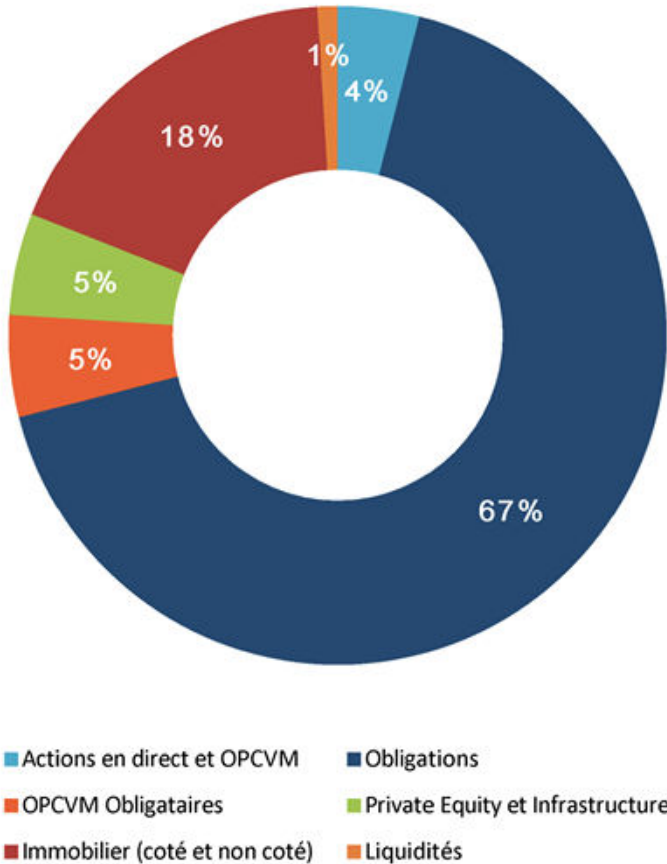
Au lieu d'une diversification du fonds à hauteur de 15% sur des supports particuliers, ce fonds nouvelle génération propose une diversification de plus de 40% sur des investissements immobiliers, actions ou private equity. Le reste étant investi en obligations.



*Pour la part exprimée en euros, le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées nettes de frais sur versements, minorée chaque année des frais de gestion prélevés sur le contrat

Les performances passés ne préjugent pas des rendements futurs. Source : France Assureurs

RÉPARTITION DE L'ALLOCATION D'ACTIFS AU 31/12/2025



Source : Reporting du Fonds Euro Nouvelle Génération au 31/12/2025 par Spirica

Politique de bonus Fonds Euro Nouvelle Génération



Jusqu'au 31 décembre 2026

Clients éligibles : personnes physiques, contrat éligible : Eres La Vie

Bonus applicables sur le taux de participation aux bénéfices du Fonds Euro Nouvelle Génération en Gestion Libre :

+1,10 % sur la part investie sur le Fonds Euro Nouvelle Génération en Gestion Libre, sans condition d'UC.

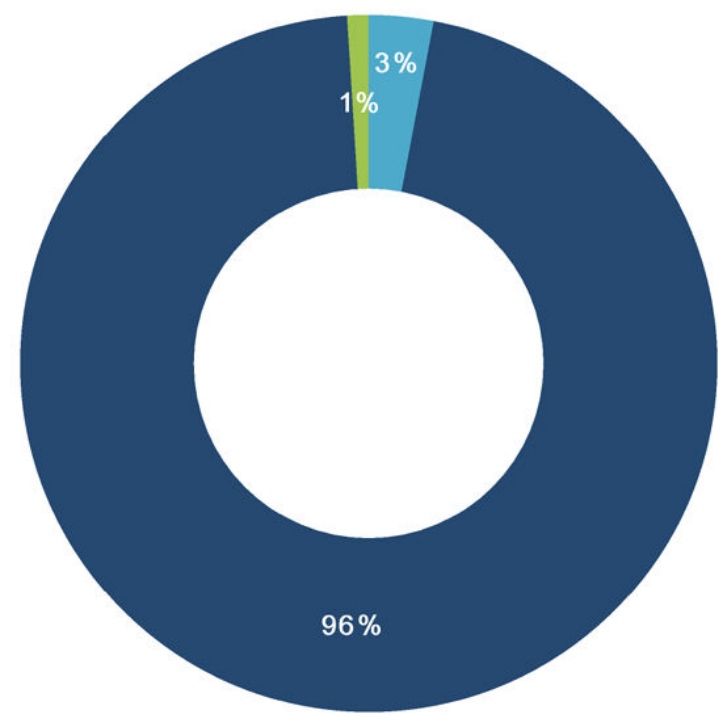
+1,50 % sur la part investie sur le Fonds Euro Nouvelle Génération en Gestion Libre, si le versement comporte au moins 30 % d'UC.

Versement initial ou libre $\geq 100\,000$ € brut de frais / signature d'un avenant obligatoire pour bénéficier du bonus.

En cas de désinvestissement partiel, le bonus s'applique au prorata temporis.

Offre limitée dans le temps, veuillez consulter l'avenant , cette offre est disponible dans la limite de l'enveloppe disponible accordée par Spirica.

RÉPARTITION DE L'ALLOCATION D'ACTIFS AU 31/12/2025



■ Actions en direct et OPCVM ■ Obligations ■ Private Equity et Infrastructure

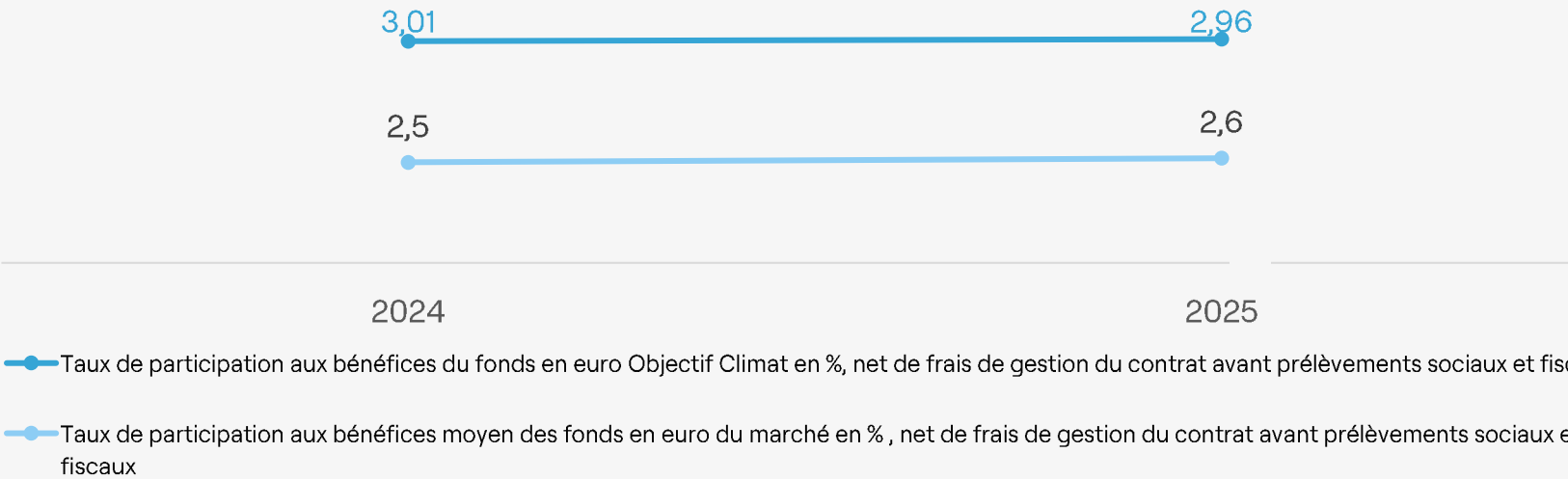
Source :Reporting du Fonds Euro Objectif Climat au 31/12/2025 par Spirica

Fonds Euro Objectif Climat

En décembre 2023,Spirica lance le Fonds Euro Objectif Climat : En tant qu’assureur responsable et engagé, Spirica a souhaité contribuer au financement de la transition écologique en créant un nouveau fonds en euros : le 1er du marché classé « Article 9 » au sens de la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) dédié à la lutte contre le réchauffement climatique*

Investissement possible à 100%

Une garantie annuelle du capital brute de frais de gestion soit 97,70% minimum



Source : France Assureurs **Les performances passés ne préjugent pas des rendements futurs.**



Un contrat innovant



Eres La Vie, le contrat sur mesure

Appuyez vous sur toutes les options à votre disposition pour construire un contrat qui s'adapte à vos besoins :

- Cumul de plusieurs profils de Gestion Pilotée & Gestion Libre
- Investissement progressif : option disponible en Gestion Libre et/ou de la Gestion Pilotée et/ou de la Gestion Pilotée avec Désensibilisation
- Sécurisation des plus-values : option disponible en Gestion Libre*
- Limitation des moins-values relatives : option disponible en Gestion Libre**
- Rachat partiel, programmé ou total

* Permet de réaliser un arbitrage automatique des plus values constatées vers un fonds de sécurisation

** Permet de réaliser un arbitrage automatique de l'épargne totale atteinte vers un fonds de sécurisation

Merci de vous référer à la notice d'information afin de vous informer des modalités liées aux options



Eres **La Vie**, nos dernières récompenses



Top d'Or Meilleur contrat ISR, Tout Sur Mes Finances
2026



Oscar, catégorie : « Contrat d'assurance vie dont l'encours est inférieur à 1 md€ », Les Oscars de l'Assurance Vie, Gestion de la Fortune **2026**

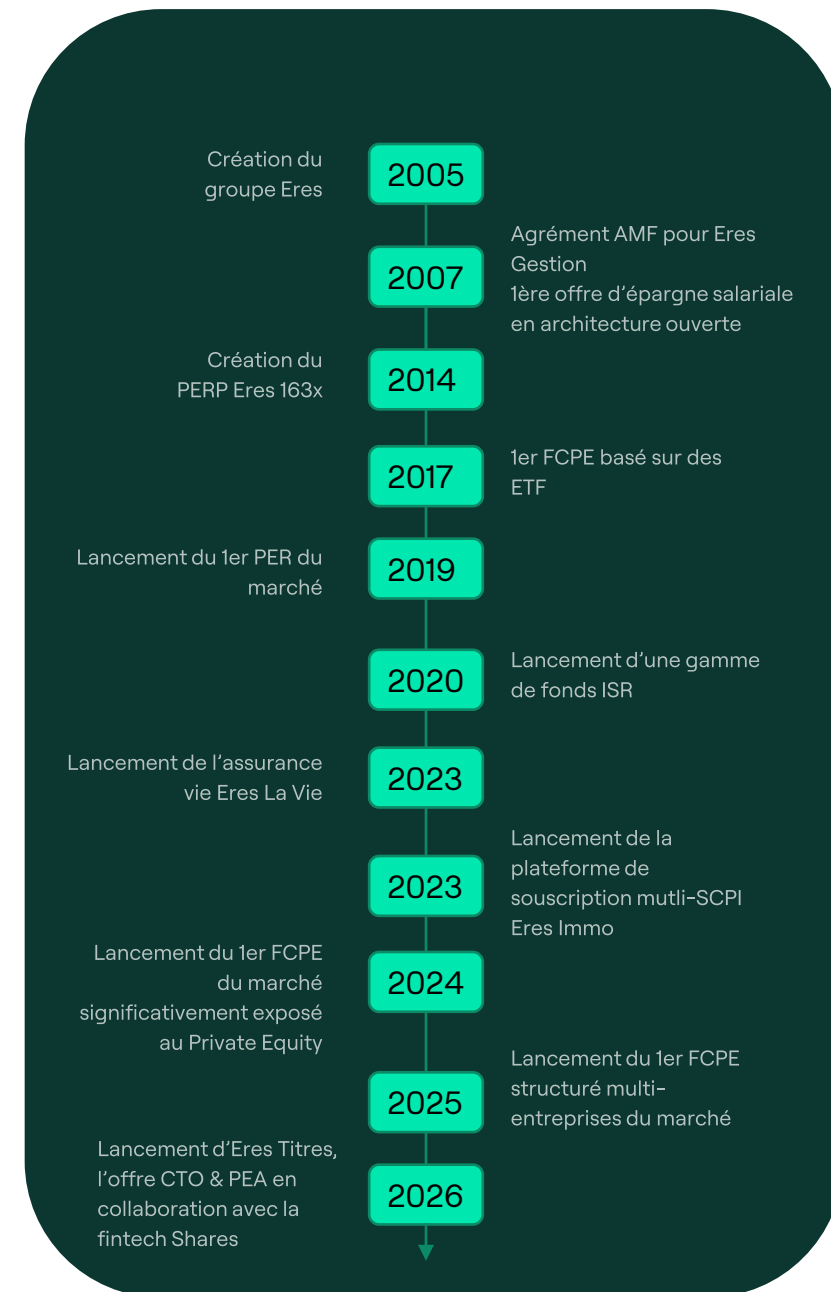
Les méthodologies de classement sont disponibles auprès des organisateurs.
La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures.

Eres, l'acteur indépendant aux côtés des CGP pour dynamiser le marché de l'épargne !

Depuis 2005, Eres bouscule le marché de l'épargne, verrouillé par les grands acteurs bancaires et assurantiels, en s'appuyant sur deux piliers :



Après avoir ouvert l'accès à l'épargne salariale et à l'épargne retraite, Eres s'associe à Spirica pour créer une Assurance Vie, innovante et adaptée aux besoins leurs clients.



Spirica, filiale à 100% du Crédit Agricole Assurances, est spécialisée dans la conception et la gestion de solutions d'assurance vie et retraite innovantes et sur mesure, distribuées par l'intermédiaire de ses partenaires : plateformes de conseillers en gestion de patrimoine, banques privées, courtiers internet.

Depuis le début, Spirica a pour ambition de **faire bouger le monde de l'assurance vie** :
Avec le premier fonds Euro article 9
Une gamme de fonds en constante évolution

Spirica à fin 2025 :

4,2 Mds€ de collecte brute

18,5 Mds€ d'actifs confiés

340 000 contrats gérés

Gestion du contrat :

Montant minimal de versement initial : 500€

Frais de gestion du plan

Frais de gestion maximum du plan		Frais maximum ponctuels	
Encours Euro (Constitution)	2,30%	Frais sur versement	4,80% du montant versé
Encours Euro (Phase de rente)	2,30%	Frais d'arbitrages	0,5% du montant arbitré, un arbitrage gratuit par an
Encours sur support d'attente (délai de renonciation)	2,30%	Frais de sortie	Gestion annuelle du support en rente : 2,3%
UC Gestion Libre	1,00%		
UC Gestion Pilotée	0,85%		
SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) <i>en moyenne voir avenant</i>	1% sur encours et 10% des dividendes versés		

Délais de renonciation de 30 jours
Durée de détention recommandée 8 ans

Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.
L'ensemble des frais d'Eres LA Vie est disponible dans la notice d'information du contrat.

Nous sommes à votre écoute

Contact@eres-group.com

Avertissements :

Communication à caractère commercial. Il ne s'agit ni d'un document contractuel ni d'un document d'information requis par une quelconque disposition législative. Il n'est pas suffisant pour prendre une décision d'investissement.

Vous êtes invité à consulter les documents d'information (Document d'information Clé, Notice d'information et) présentant l'ensemble des caractéristiques, des risques et des frais afférents à l'investissement avant toute décision d'investissement

Eres La Vie est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, souscrit par l'Association pour la Promotion de l'Epargne et la Retraite des Français (PERF) et assuré par Spirica SA. Les droits et obligations de l'adhérent peuvent être modifiés par des avenants au contrat conclus entre Spirica et l'Association PERF ; l'adhérent en est préalablement informé. Durée de détention recommandée : 8 ans. Les supports en unités de compte ne sont pas garantis et exposent à un risque de perte en capital, un risque de liquidité et un risque de crédit. Pour la part investie sur le fonds en euros, des frais de gestion s'appliquent sous forme d'un pourcentage calculé sur l'encours investi : une perte en capital reste ainsi possible lorsque le rendement du fonds en euros est inférieur au taux de frais de gestion. Le traitement fiscal est susceptible d'évoluer selon la situation individuelle de chaque adhérent

Ce document est édité par l'équipe Eres Patrimoine, pour le compte d'Eres Assurances
Eres Assurances, S.A.S immatriculée au RCS Paris sous le n° 809 096 233 sise au 115 rue Réaumur 75002 Paris dont le capital social est 1 664 627,07€, N° ORIAS (www.orias.fr) 15002233 comme courtier en assurances sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris. Membre de l'association professionnelle CNCEF.

Spirica – Société d'assurance – Société anonyme au capital de 256 359 096 euros – RCS Paris 487 739 963 – Siège social : 16-18 Boulevard Vaugirard 75015 Paris.
Entreprise d'assurance régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

Eres_La_Vie_20260819

